

**CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR
DE MUSIQUE ET DE DANSE DE PARIS**

TAXE D'APPRENTISSAGE

SOLDE DE 2024



Soutenez la formation
des danseur·ses de demain

Soutenez la danse au Conservatoire de Paris

95%

d'insertion
professionnelle

27

professeur-es
permanents issu-es
des plus grandes
compagnies

7

studios de danse

1

pôle santé avec
salle de préparation
physique

Le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris forme des danseuses et danseurs professionnels de très haut niveau et s'engage à développer des personnalités accomplies destinées à intégrer des compagnies de rang international.

L'enseignement diversifié, imprégné de tradition et d'innovation, repose sur la pratique de techniques fondatrices, la transmission d'un répertoire d'exception, la création chorégraphique, et l'ouverture vers le monde à la faveur de partenariats institutionnels et de rencontres avec les tendances actuelles.

Transmis par les grands interprètes d'hier et d'aujourd'hui, cet enseignement met en synergie de façon évolutive le cursus de danse classique, le cursus de danse contemporaine et le cursus de notation de la danse.

Grâce à votre solde, vous soutenez la formation des danseur·ses de demain

À cet effet, le solde de la taxe d'apprentissage constitue une ressource fondamentale pour notre établissement. Il permet la concrétisation de nombreux projets pédagogiques et le développement de programmes de formation et de recherche exigeants.

Le solde de la taxe d'apprentissage (soit 0,09 % de la masse salariale 2023) est le seul impôt obligatoire que vous pouvez librement choisir de verser en totalité à notre établissement.

Comment verser au Conservatoire de Paris

1 . Déclaration et paiement à l'Urssaf

Effectuez votre déclaration et le paiement du solde sur la DSN d'avril 2024.

2 . Sur la plateforme SOLTÉA, désignez le CNSMDP bénéficiaire avant le 4 octobre 2024

Les soldes collectés sont centralisés à la Caisse des Dépôts qui se charge de reverser les fonds aux établissements désignés via la plateforme SOLTÉA.

SOUTENEZ LE CONSERVATOIRE DE PARIS & CONTRIBUEZ DIRECTEMENT À :

> Garantir le niveau d'exigence d'une formation complète et des conditions indispensables d'une insertion professionnelle réussie.

> Accompagner les étudiant-es dans un monde en mutation par l'évolution des programmes pédagogiques plus attentifs aux enjeux sociétaux et environnementaux.

> Préparer les jeunes artistes aux évolutions du métier et à relever des défis importants liés à l'apprentissage, à la collaboration, au partage, à l'autonomie et à l'interaction avec le public.



RDV sur SOLTÉA
avant le 04/10/2024 :

- Notre nom : Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMDP)
- Notre N° UAI : 07534955
- Ou notre N° Siret : 197 534 951 00037

[www.soltea.education.gouv.fr/
espace-public/](http://www.soltea.education.gouv.fr/espace-public/)

« Dans ce corps, danse un corps mémoire, instrument.
De chair, de muscle, de temps. Danse un corps
façonné, patient. Discipline. Courbatures. Danse
un corps social, politique. Danse un corps pensée,
une conscience. Danse une pause, silencieusement.
Danse un corps sonore, partition. Danse un orchestre,
danse une polyphonie. Danse un corps messenger,
danse poème. Œuvre d'art faite d'un geste, d'un
espace. Se déployer alors, se déprendre. »

Extrait d'« Un corps danse » élaboré à partir de récits recueillis auprès
des étudiant-es, enseignant-es, accompagnateur-rices et équipes
administratives de la Direction des études chorégraphiques.



Pour toute information :

Anne Leclercq

aleclercq@cnsmdp.fr

01 40 40 47 86

conservatoiredeparis.fr/fr/soutenir-le-conservatoire